



COLLEGE FRANÇAIS D'ACUPUNCTURE

ACUPUNCTURE

Fiche d'information des patients



Qu'est-ce que l'acupuncture ?

L'acupuncture est **un acte médical non pharmacologique** visant à obtenir un effet thérapeutique en stimulant des points précis du corps.

Ces points d'acupuncture sont, en général, stimulés manuellement par des aiguilles métalliques obligatoirement stériles à usage unique. L'aiguille ou le point d'acupuncture peuvent également être chauffés (moxibustion-par bâtonnet d'armoise ou autre stimulation thermique)- ou stimulés électriquement (électro-acupuncture).

Votre médecin acupuncteur peut utiliser d'autres techniques de stimulation comme les aiguilles semi-permanentes (laissées en place pendant plusieurs jours) ou le laser.





Qui peut la pratiquer ?

En France, seules **les professions médicales** (médecins, sages-femmes et dentistes) peuvent légalement pratiquer l'acupuncture pour les actes en lien avec leur domaine de compétence au terme d'un enseignement universitaire.

Cette formation théorique et pratique est dispensée dans les facultés de médecine sous la forme d'un diplôme d'État pour les médecins (Capacité de Médecine d'Acupuncture) et d'un diplôme inter-universitaire pour les sages-femmes (DIU d'Acupuncture Obstétricale).

Les personnes n'appartenant pas au corps médical qui pratiquent l'acupuncture peuvent être poursuivies pour exercice illégal de la médecine.

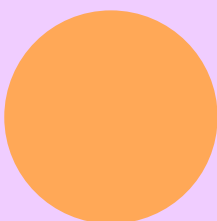




Dans quelles situations le recours à l'acupuncture est scientifiquement validé ?

Comme pour les médicaments, l'efficacité de l'acupuncture dans certaines indications s'appuie actuellement sur des études cliniques à haut niveau de preuve ou des recommandations de bonnes pratiques. **Par exemple, la migraine et les céphalées de tension, les douleurs, les insomnies, la dépression, la fatigue liée au cancer, les nausées-vomissements post-chimiothérapie et post-opératoires, les neuropathies chimio-induites, les bouffées de chaleur, les douleurs liées aux règles et certaines pathologies de la grossesse.**

D'autres nombreuses indications utiles et pertinentes de l'acupuncture sont validées scientifiquement. Votre médecin acupuncteur pourra vous fournir toutes les informations nécessaires.





Comment se déroule une séance d'acupuncture ?

Vous pouvez venir consulter un médecin acupuncteur directement ou être adressé par un autre médecin.

Au cours d'une même consultation, votre médecin acupuncteur établit le diagnostic de votre pathologie selon les critères de la médecine occidentale et ceux de l'acupuncture, et vérifie que l'acupuncture constitue bien un moyen de traitement adapté compatible avec l'ensemble des pathologies et traitements en cours. **Il vous sera demandé de signaler vos antécédents notables, vos maladies, vos traitements en cours, l'existence de prothèse, de pace-maker ou de défibrillateur cardiaque implantable.**

Les aiguilles (stériles et à usage unique) sont insérées et laissées en place pendant une durée variable. L'insertion de l'aiguille peut provoquer une sensation parfois ressentie comme douloureuse mais passagère.

Tout le matériel utilisé répond aux normes d'hygiène et de stérilisation. Comme tout matériel à usage unique, à la fin de la séance, les aiguilles sont recueillies dans des collecteurs spécifiques, qui sont ensuite pris en charge et traités conformément à la réglementation en vigueur.



Quels sont les incidents possibles pendant une séance d'acupuncture ?

Les événements indésirables pouvant survenir à la suite d'une séance d'acupuncture sont le plus souvent bénins : saignements et hématomes au point de puncture, sensation de malaise, altération de la vigilance, étourdissement, sensation de fatigue ou aggravation des symptômes qui ont motivé la consultation pendant 24 à 48H après la séance. La moxibustion peut être source de brûlures.

Les effets indésirables impliquant une prise en charge sont rares mais nécessitent une compétence médicale pour assurer la sécurité des patients.



Comment éviter les complications éventuelles ?

Consulter un professionnel médical est le **garant de votre sécurité** : Il est formé pour prendre en charge les rares effets indésirables pouvant survenir .

Les risques de transmission de maladies infectieuses sont évités par l'utilisation de matériel stérile à usage unique et la désinfection des mains et de la peau selon les circonstances.

Prévenez votre médecin acupuncteur si vous ressentez une sensation d'inconfort, de froid ou une gêne pour respirer au cours de la séance. Il est formé pour prendre en charge ce type de situation.



Quelques conseils pour votre séance d'acupuncture.

Pendant la séance, vous êtes en position allongée ou assise : évitez de manipuler vous-même les aiguilles, de vous lever ou de faire des gestes brusques.

Il est conseillé de ne pas faire d'effort violent après la séance.

Vous pourrez ressentir les effets de la séance immédiatement ou de façon décalée. Plusieurs séances seront souvent nécessaires pour un effet bénéfique durable selon les indications.

Cette fiche d'information ne peut sans doute pas répondre à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à poser au médecin toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.

